ALCOOL-IN

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

BESOIN D'AIDE

Par Profil supprimé Postée le 06/05/2019 21:57

Bonjour,

Je viens vers vous car je me sens totalement dépassé par la gestion de l'alcoolisme de ma mère, et d autant plus que j'habite loin d'elle.

Je veux à la fois l'aider mais de l'autre j'ai juste envie de fuir tout ça et protéger ma famille surtout avec ma fille en bas âge.

Voici ces antécédents depuis 1 an :
- L'année dernière elle a fait 2 tentatives de suicide à un mois d'intervalle suite à un mélange antidepresseurs, sommiferes et bouteille entière de whisky. Elle a été hospitalisé d'urgence bien évidemment à ce moment et fait une cure dans une clinique psychiatrique qui sur le coup lui a fait du bien.
- Depuis son retour elle vivait prostré dans le noir dans sa maison et semblait ne pas avoir repris d'alccol jusqu'à Noël où elle s'est remise à boire.

- Depuis un mois elle sort de plus en plus pour aller se chercher de l'alcool, prends la voiture et provoque par ce fait des accidents car inconsciente du danger.
- Et depuis deux semaines, c'est de pire en pire, elle erre dans les rue dans la nuit complètement soule, elle pique des choses dans les supermarchés, vole le peu d'amis qui lui reste, ments tout le temps, et physiquement est totalement négligée, ne se lave plus...

J'ai essayé de lui parlé, de la mettre devant les faits mais rien. Pour elle, elle n'est pas malade.
Je ne sais plus quoi faire pour lui faire prendre conscience de sa maladie...

D'avance merci de votre retour et bien vouloir m'aiguiller sur d'éventuelles démarches...

Cordialement,

Mise en ligne le 09/05/2019

Bonjour,

Vous nous décrivez la situation de votre mère qui est compliquée depuis une année. Un passage en psychiatrie suite à deux tentatives de suicide qui s'est suivi par une cure de sevrage pour ses consommations d'alcool.

Vous nous expliquez que son retour à domicile a été difficile, ses consommations d'alcool ont repris en décembre et la situation se dégrade.

Nous comprenons bien votre difficulté à penser les choses entre le désir d' essayer de l'aider et le besoin de vous protéger en vous éloignant. C'est une réaction légitime et il est important d'essayer de ne pas vous culpabiliser.

Votre mère est actuellement dans le déni de ses consommations excessives ce qui empêche qu'une démarche de soin puisse se remettre en place.

Peut -être vous est-il possible de vous rapprocher de l'équipe soignante qui a pu la suivre en psychiatrie pour leur exposer la situation. Les professionnels pourraient vous conseiller sur la possibilité de faire ou non une hospitalisation sous contrainte (hospitalisation à la demande d'un tiers "HDT") en fonction de sa situation.

Il nous parait dans tous les cas important que vous puissiez accéder à un espace de parole et de soutien adapté face à ce que vous éprouvez. Il existe des structures nommées Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui connaissent bien le fait que les consommations d'alcool excessives d'une personne affectent également l'entourage. Les proches peuvent être conseillés et soutenus par une équipe de professionnels en général composée de médecin addictologue, infirmier, psychologue. L'accueil se fait de manière gratuite et confidentielle dans un cadre non-jugeant.

Vous trouverez en fin de réponse des coordonnées de CSAPA près du lieu d'habitation que vous nous avez indiqué.

Si vous désirez échanger davantage de votre situation, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles 7j/7j, par téléphone au 0 980 980 930 (anonyme et non surtaxé) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Alcool Info Service de 14h à Minuit.

Avec tous nos encouragements pour trouver le soutien nécessaire,

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA DOUARNEVEZ-ANTENNE DE CSAPA

5 rue le Lévenant
56400 AURAY

Tél : 02 97 29 58 30
Site web : www.douarnevez.com
Accueil du public : Sur rendez-vous: lundi-mardi 8h45-18h30 - mercredi 8h45-16h - jeudi 8h30-18h30 et vendredi 8h45-12h45
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations jeunes et entourage, sur rendez-vous
COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.
Substitution : Unité Méthadone pour les usagers suivis: délivrance aux heures d'ouvertures de l'antenne.

Voir la fiche détaillée

CSAPA DOUAR NEVEZ: SITE DE LORIENT

39 rue de la Villeneuve
56100 LORIENT

Tél : 02 97 21 47 71
Site web : www.douarnevez.com
Accueil du public : Sur rendez-vous Lundi-Mardi-Mercredi et Jeudi: 8h00-19h00 Vendredi 8h-17h30
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur place et sur rendez-vous - Consultation à la Maison des Adolescents de Lorient (3 boulevard de la République) sur rendez-vous au 02-97 64 71 33
Substitution : Délivrance de traitement de substitution pour les usagers suivis
COVID -19 : Accueil sur rendez-vous avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Comment me faire aider en tant que proche?